

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 31

-----  
N°100

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 MAI 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 02 mai**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 26 avril 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

|                               |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| Madame Sophie VALLY           | Monsieur Anthony DAGUET      |
| Monsieur Jean-François MONINO | Madame Soizig NEDELEC        |
| Madame Akoua Marie KOUAME     | Monsieur Kilani KAMALA       |
| Monsieur Fethi CHOUDER        | Monsieur Nourredine KADDOURI |
| Monsieur Marc RUER            | Monsieur Jean-Jacques KARMAN |
| Monsieur Patrick LE HYARIC    | Madame Magali CHERET         |
| Monsieur Eric PLEE            | Monsieur Antoine WOHLGROTH   |
| Monsieur Guillaume SANON      | Monsieur Sofienne KARROUMI   |
| Monsieur Rachid ZAÏRI         | Monsieur Daniel GARNIER      |
| Madame Nadia LENOURY          | Monsieur Damien BIDAL        |
| Monsieur Arab ALI CHERIF      | Monsieur Abderrahim HAFIDI   |

---

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

**OBJET : Ajustement de la participation financière de la ville au fonctionnement des écoles privées**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.442-5 et suivants du Code de l'éducation ;

Vu la délibération n° 104 du 18 mai 2017 fixant à 435 € la participation demandée à la ville pour les élèves de maternelle et à 480 € pour les élèves d'élémentaires ;

Vu le budget communal,

Considérant qu'il convient de déterminer la participation de la ville pour les élèves demeurant à Aubervilliers et fréquentant les écoles élémentaires Chné'or et Notre Dame des Vertus, ainsi que l'école maternelle Notre Dame des Vertus, seules écoles d'Aubervilliers sous contrat d'association ;

Considérant qu'ils est proposé la reconduction d'un montant de 435 € par an et par élève de maternelle domicilié à Aubervilliers et une participation d'un montant de 490 € par an et par élève d'élémentaire domicilié à Aubervilliers ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**RECONDUIT** la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées à hauteur de 435 € par élève et par an en école maternelle, pour les élèves albertivillariens.

**FIXE** la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées à 490 € par élève et par an en école élémentaire, pour les élèves albertivillariens, soit une augmentation de 10 € par élève cette année.

Reçu en préfecture le : 04/05/18

Publié le : 04/05/18

Certifie exécutoire : 04/05/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

